

Date : **11 décembre 1998**  
Responsable : Claude-Alain Karlen  
Service : Surveillance  
No direct : 031 / 322 63 88  
Référence : Banques / 101-8

A l'attention

- de toutes les banques, à l'exclusion des Banques Raiffeisen, mais y compris la Banque centrale de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen
- de tous les organes de révision bancaire

## Test interbancaire An 2000

Mesdames, Messieurs,

Le 27 novembre 1997, les représentants des grandes banques, de la Banque nationale Suisse (BNS), de la Bourse suisse (SWX), de la SEGA Société suisse pour le virement de titres SA et de Telekurs Payserv SA ont décidé d'effectuer ensemble un test interbancaire An 2000. Ce projet a depuis lors été mis sur les rails. Dans l'intervalle, les membres du comité de pilotage de l'organisation du projet ont approuvé les critères du concept du test (version 1.6 du 30 octobre 1998).

Selon le Bulletin N° 1 du mois d'août 1998 édité par le « Test Interbankgruppe », la signification et le but d'un tel test sont décrits comme suit:

*« La problématique soulevée par le passage de l'an 2000 doit d'abord être résolue au niveau interne par chaque institut financier. Cela ne garantit toutefois pas encore une compatibilité correcte end-to-end entre les banques par le biais de leur fournisseur de services interbancaires. C'est pourquoi il est nécessaire de vérifier la compatibilité des produits IT utilisés par les banques et les centres de traitement au moyen d'un test interbancaire combiné et représentatif en vue du saut de l'an 2000. ... La phase de test prévue doit apporter la preuve du bon fonctionnement bancaire des produits IT utilisés dans le domaine interbancaire en Suisse au-delà du nouveau millénaire. »*

Par ailleurs, les banques participant à ce test combiné doivent remplir les conditions de participation suivantes (Bulletin N° 1):

- « - Les banques doivent être « compatibles » pour l'An 2000.*
- Les banques doivent avoir mené avec succès leur test individuel avec les fournisseurs de services interbancaires.*
- Les environnements de test des banques sont disponibles pendant toute la durée des tests.*

- La conversion de la date aux jours d'exploitation à tester doit être assurée. »

A ce jour, environ 100 établissements se sont inscrits à ce test interbancaire. La Commission des banques est convaincue de l'importance de ce test et elle est d'avis qu'un nombre encore plus élevé de banques devraient y prendre part.

La Commission des banques est consciente du fait qu'il existe des banques qui ne sont pas en mesure de participer à ce test ou qui sont en mesure de démontrer de manière objective que leur participation n'est pas pertinente ou utile. Cela concerne par exemple des banques actives au niveau international qui participent déjà à d'autres tests similaires et qui ont suffisamment testé ou testeront encore leurs interfaces avec des tiers du secteur interbancaire ainsi qu'avec les fournisseurs de services interbancaires. Ces banques doivent, dans tous les cas, garantir leur compatibilité à l'An 2000.

Les demandes d'inscription au test interbancaire et des questions éventuelles y relative doivent être adressées directement à la direction du projet (Tél. : 01 / 280 08 15 ; Fax : 01 / 280 08 19; E-mail : [jwservice@swissonline.ch](mailto:jwservice@swissonline.ch) ou [maya.bertossa@jwservice.ch](mailto:maya.bertossa@jwservice.ch)). Des informations sont par ailleurs disponibles sur le site Web suivant : <http://www.interbanktesty2k.ch>.

Nous vous remercions de votre attention et vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Secrétariat de la  
**COMMISSION FEDERALE DES BANQUES**

Daniel Zuberbühler  
Directeur

Kurt Bucher  
Sous-directeur

Annexe : Formulaires d'inscription au test interbancaire An 2000

Copie à : Association Suisse des Banquiers,  
Case postale 4182, 4002 Bâle

Test interbancaire An 2000, Monsieur Werner Brupbacher,  
Président du Comité de pilotage  
UBS SA, Case postale, 4002 Bâle

Test interbancaire An 2000, Madame Maya Bertossa,

Direction du projet  
JW Service AG, Freigutstrasse 16, 8002 Zurich